



Paris, le 19 octobre 2015

AMF / AMIF commission Grand Paris

L'AMF et l'AMIF s'associent pour défendre l'intérêt des communes dans le projet du Grand Paris

La séance constitutive de la commission AMF/AMIF sur le Grand Paris a réuni, le 25 septembre, au siège de l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalité, l'ensemble des élus franciliens engagés sur ce projet, sous la présidence d'Hervé Marseille, Sénateur-Maire de Meudon, et de Stéphane Beudet, Président de l'AMIF et Maire de Courcouronnes.*

Cette commission a eu pour objectif d'échanger sur la constitution de la Métropole, sa gouvernance et ses compétences. Le projet du Grand Paris est à replacer au sein de sa relation avec l'Ile-de-France et au regard des autres grandes métropoles mondiales, pour définir son action dans les différentes politiques publiques (logement, économie,...).

Après avoir fait part de leurs expériences respectives, les maires ont défini le thème de la prochaine séance de la commission, qui se tiendra, le 19 novembre, lors du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le cadre d'un atelier dédié au Grand Paris : « La Métropole du Grand Paris : et le service aux habitants ? ».

Les élus de la commission s'interrogeront notamment sur la place de la commune dans la réforme territoriale et dans le processus métropolitain du Grand Paris.

*Président : Hervé Marseille, sénateur-maire de Meudon (92)

Rapporteur : François Pupponi, député-maire de Sarcelles (95)

Cette commission est organisée conjointement avec le président de l'AMIF, Stéphane Beudet, maire de Courcouronnes (91)

Contact presse :

Florian Bachelet

fbachelet@amif.asso.fr - 06 79 86 78 23

Thomas Oberlé

thomas.oberle@amf.asso.fr – 01 44 18 51 91

